

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article11261>

Antiterrorisme : des écoutes pour éviter les "cafouillages"

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : lundi 27 juillet 2009

Spyworld Actu

La loi votée au Sénat en vue de permettre à la Sûreté d'organiser, à l'instar de la police, des écoutes téléphoniques, va "rééquilibrer les choses" et devrait permettre d'éviter ce que d'aucuns qualifient de cafouillages entre le monde judiciaire et les services de renseignement qui, eux, dépendent du gouvernement, a indiqué jeudi le président de la Haute assemblée, Armand De Decker.

Le quotidien Le Soir a fait état jeudi, à la lecture d'un rapport du Comité R, de défaut de communication voire de cafouillage, dans la transmission des informations relatives à relèvement du niveau d'alerte terroriste qui a notamment conduit à annuler le feu d'artifice de fin d'année à Bruxelles en décembre 2007.

Présidant les travaux de la Commission sénatoriale de suivi des activités du Comité R, l'organe de contrôle des services de renseignement, Armand De Decker relève que la police dispose depuis plusieurs années d'une base légale lui permettant de recueillir des informations via des méthodes d'enquête spécifiques telles que des écoutes.

Comme ce fut le cas concernant les événements de décembre 2007, lorsque ces informations font l'objet d'une instruction, elles ne peuvent plus être communiquées, notamment aux services de renseignement, qui dépendent du gouvernement. Lorsque la Chambre aura également voté le projet octroyant à la Sûreté la possibilité d'organiser également des écoutes, la situation sera rééquilibrée, estime M. De Decker.

Post-scriptum :

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Bel...>